



## **La formation continue des travailleurs sociaux des services d'aide à domicile**

L'exercice de la fonction d'encadrement est conditionné au fait que la personne qui l'exerce (le travailleur social) suive une formation permanente lui permettant d'acquérir ou de développer les compétences spécifiques liées à l'encadrement d'une équipe d'aides familiales ou de gardes à domicile.

Par conséquent, considérant que cette formation est indispensable, le travailleur social doit suivre la formation continue spécifiée à l'article 230 § 4 du CWASS lui permettant d'acquérir ou de développer ces compétences.

Le gouvernement approuve le contenu du programme de formation permanente élaboré par un Comité d'accompagnement des formations.

Pour ce faire, une subvention annuelle est octroyée par la Région Wallonne via un arrêté ministériel. Cette subvention est accordée en vue de permettre l'organisation de formations ciblées à l'attention des assistants sociaux, des infirmiers gradués sociaux et des infirmiers gradués spécialisés en science communautaire des SAFA ainsi qu'aux responsables d'équipe, chefs d'équipe et directions de ces services.

Il n'y a pas de nombre d'heures de formation continue obligatoire mais la participation à deux jours de formation est vivement recommandée. Ces formations peuvent être dispensées en INTRA entreprise ou en INTER entreprise :

- formations Intra entreprise : formations internes aux services affiliés à la même Fédération et organisées par les services ou la Fédération qui les regroupent
- formations Inter entreprise : formations dispensées par l'Union des Villes et des Communes de Wallonie (UVCW)

**Assises des travailleurs sociaux – 29 septembre 2016**

*Fédération wallonne de services d'aide à domicile · Rue de la Tour 10 · 5380 Noville-les-Bois ·  
Tél. 081 31 27 26 · E-mail : [secretariat@fedom.be](mailto:secretariat@fedom.be) · Site : [www.fedom.be](http://www.fedom.be)*

A titre d'exemple, **les thématiques des formations organisées en 2014 et 2015**, à la FEDOM, concernaient :

- Gestion des conflits entre prestataires
- Amélioration de la pratique de l'identification des limites du maintien à domicile
- Analyse systémique des familles
- Croire en soi, même imparfait, pour mieux accompagner
- Boîte à outils du management humain décliné autour de 4 axes : l'équipe et moi, le projet, le temps et l'organisation, le management et leadership
- Hygiène et précarité
- Initiation au guide d'apprentissage du raisonnement éthique
- Constructions d'outils d'analyse de situations
- Comment se protéger face à une situation de stress et d'angoisse
- L'administration des biens et des personnes
- S'entraider pour mieux rencontrer les attentes et les besoins des clients
- Gestion et animation des réunions d'équipe
- Gestion du temps
- Comment soutenir une équipe d'aides-familiales dans son travail quotidien ?
- S'entraider pour mieux rencontrer les attentes et les besoins des clients
- Identité professionnelle
- Travail sur les identités et les valeurs dans la relation professionnelle avec autrui
- Quand et pourquoi mettre fin à une aide ?
- Initiation au guide d'apprentissage du raisonnement éthique
- Outil d'analyse et d'évaluation de la demande et du processus d'aide
- Décoder les enjeux relationnels des situations d'aide complexe
- L'assistant social face aux situations délicates ou critiques
- Des outils pour communiquer efficacement
- L'épuisement professionnel ou burn-out

**Assises des travailleurs sociaux – 29 septembre 2016**

*Fédération wallonne de services d'aide à domicile · Rue de la Tour 10 · 5380 Noville-les-Bois ·  
Tél. 081 31 27 26 · E-mail : [secretariat@fedom.be](mailto:secretariat@fedom.be) · Site : [www.fedom.be](http://www.fedom.be)*